

t.311 Mauritanie

7 mai 1964

t.311 Sénégal

- PY/az

t.311 Guinée

t.311 Côte d'Ivoire

Possibilités pour la coopération technique suisse
en Afrique occidentale d'expression française

Ce rapport est le résultat d'observations faites au cours d'un séjour de quatre semaines en Afrique occidentale pour le compte de la Dotation Carnegie pour la paix internationale.

MAURITANIE

Ce pays, encore plus pauvre et retardé que les autres régions visitées mérite sans doute notre sympathie. Toutefois, en dehors de la promesse donnée par la Suisse de contribuer une somme de Fr. 200'000. à la construction du Musée national, je ne pense pas que notre pays puisse, à l'heure actuelle, faire un apport valable. Les raisons me semblent être les suivantes:

1. Le pays est encore trop fortement sous l'influence de conseillers techniques français. Comme nous le verrons également dans le cas du Sénégal et de la Côte d'Ivoire, la France garde très jalousement son exclusivité et réussit à court-circuiter la plupart des "infiltrations" venant de l'Est et, plus encore, de l'Ouest.
2. L'intérêt qui existe pour la Suisse au niveau de la Présidence est inexistant au niveau des ministères. Beaucoup de fonctionnaires se plaisent à être bercés dans la pensée que la France résoudra les problèmes cruciaux.
3. Il est difficile à voir, sous quelle forme la Suisse pourrait apporter une aide. La Mauritanie, avec très peu d'habitants (800'000) et beaucoup de ressources (bétail, poissons, fer, sel, cuivre), a plus de chances de sortir rapidement de l'impasse du sous-développement que bien d'autres pays africains. Elle a besoin de capitaux privés pour l'exploitation de ses ressources et

- 2 -

d'une aide technique pour l'administration et l'enseignement. Or, dans ces domaines, la France, contrairement à la Suisse, dispose d'autant d'experts que la Mauritanie peut absorber.

En conclusion, je propose que notre offre pour le Musée soit maintenue et que nous nous tenions prêts pour l'avenir. Car la Mauritanie est un pays qui, malgré tout et sans avoir les moyens de se débrouiller seule, se décolonise doucement en renvoyant les anciens administrateurs coloniaux encore en place.

SENEGAL ET COTE D'IVOIRE

En raison de l'effort particulier du Président Daddah d'attirer l'attention de la Suisse sur la Mauritanie, il me semblait que ce pays méritait d'être traité à part. Par contre, tous les autres pays de l'ex A.O.F. et de l'ex A.E.F., à l'exception du Mali et de la Guinée, tombent, du point de vue de la coopération technique suisse, dans la même catégorie: celle des pays où l'influence française est trop fortement ancrée pour que la Suisse puisse entreprendre des actions d'une certaine envergure. C'est d'ailleurs une position que nos représentations diplomatiques dans ces pays ont toujours soutenue.

L'exemple du "Centre professionnel de Kaolack", au Sénégal, est caractéristique. Deux représentants de l'Entraide ouvrière suisse se trouvaient au Sénégal pendant mon séjour pour déterminer sur place sous quelle forme le Centre devait être conçu. Selon les informations obtenues de M. J.J. de Tribolet, Ambassadeur de Suisse au Sénégal, les conclusions des deux syndicalistes étaient les suivantes: la proposition des autorités sénégalaises de créer un centre suisse aussi modeste et primitif que possible s'explique non pas par le souci, qui serait louable en soi, de fournir aux gens de l'arrière-pays une formation professionnelle adaptée au niveau des conditions de vie et des instrument de travail que les élèves retrouveront au retour dans leurs villages, mais par la crainte des conseillers techniques français que l'aide d'un

- 3 -

pays tiers puisse s'assurer un certain succès auprès de la population sénégalaise par le fait que les signes extérieurs de cette aide (bâtiments, équipement etc.) se présentent sous une forme impressionnante et moderne. Je suis personnellement de l'avis que la Suisse ne devrait pas chercher à concurrencer l'aide française en donnant à sa propre aide les mêmes signes extérieurs destinés à attirer l'attention du Gouvernement et du peuple. L'efficacité du travail accompli est plus importante et assure peut-être un plus grand succès à longue échéance. Mais on comprend la réaction des syndicalistes suisses qui s'opposent à la manière dont l'aide d'un pays tiers est reléguée au second plan.

GUINÉE

La situation est bien différente en Guinée. On sait que ce pays, après avoir blessé l'amour-propre du Général de Gaulle en 1958, a fait l'objet d'un sabotage assez monstrueux au moment du départ des Français. Il a été ensuite un champ d'expérimentation de l'aide fournie par la Russie soviétique, la Chine, la Tchécoslovaquie, les deux Allemagnes et les Etats-Unis. Tous ces pays ont fait leurs premières expériences africaines en Guinée. Le résultat n'est pas surprenant: un hôtel russe sans équipement et sans personnel, une imprimerie est-allemande travaillant à un dixième de sa capacité, les fameux bidets tchèques empilés dans le port, un abattoir ouest-allemand sans voie d'accès, une ligne d'aviation qui fait une perte annuelle de six millions de francs suisses etc. etc.

S'il y a en Afrique occidentale un pays qui est prédestiné pour une aide suisse et qui est heureux de coopérer avec nous, c'est principalement pour la raison suivante: Toute l'administration, ainsi que les banques, les assurances etc. sont entre les mains des Guinéens. Or, bien que ce personnel guinéen se débrouille plus ou moins bien, il est évident que le pays a des besoins énormes en cadres qualifiés et en conseils techniques. La plupart

- 4 -

des fonctionnaires sont à la fois très méfiants envers tout ce qui vient de l'étranger et incapables de décider eux-mêmes sur des questions d'une certaine complexité technique. Il en résulte des pertes de temps que le pays ne peut au fond pas se permettre.

M. Godet a déjà décrit, dans son rapport du 31 mars 1964, de quelle manière la Suisse peut apporter une aide à la Guinée. Je voudrais ajouter ici seulement quelques remarques sur le projet qui concerne la section "Plans et projets".

La maison Motor-Columbus est parmi les rares institutions étrangères qui ont su gagner la confiance d'un ministère guinéen: elle a été désignée comme conseiller technique sur les questions d'électrification, au Ministère du développement économique, dirigé par le frère du Président, Ismael Toure. Les trois représentants de Motor-Columbus sont rétribués par le Gouvernement guinéen.

La présence des ingénieurs de Motor-Columbus pose deux problèmes à la Suisse. Tout d'abord, si nous voulons amplifier notre action en Guinée, nous avons intérêt à ce que Motor-Columbus soit à la hauteur de sa tâche. Or, je me permets d'élever un léger doute à ce sujet après avoir étudié le cas suivant: la mission d'aide américaine, qui comprend 60 experts pour la Guinée seule (!) a élaboré un projet d'électrification de 19 villes par des moteurs diesel. En sa capacité de conseiller, Motor-Columbus a recommandé au Ministère du développement économique de refuser les 2,4 millions de dollars offerts par les Américains à des conditions très favorables (commission 0,75 %, remboursement en 40 ans). L'argument avancé est qu'il est absurde d'importer du pétrole pour produire de l'électricité dans un pays qui a suffisamment de ressources hydrauliques pour couvrir ses besoins. Motor-Columbus propose donc la construction de plusieurs petits barrages.

De leur côté, les Américains voient très loin en préconisant déjà maintenant la construction du barrage de Konkouré.

- 5 -

Ce barrage coûtera quelques centaines de millions de dollars et suffira à lui seul aux besoins de la Guinée. La solution "diesel" est donc transitoire, tandis que la solution "petits barrages" est définitive dans le sens qu'elle rejette l'hypothèse de la construction du barrage de Konkouré. Cette hypothèse est effectivement sujet à controverse, car on voit mal comment la Guinée pourrait assumer le service d'une dette de quelques centaines de millions de dollars. On peut donc être divisé sur la manière dont l'électrification de la Guinée doit être entreprise. Mais on doit reprocher aux représentants de Motor-Columbus d'avoir purement et simplement réjeté la solution américaine. L'offre de USAID n'est maintenue que jusqu'au 30 juin 1964. C'est pour cette raison que j'ai suggéré à M. Crosner, Directeur des programmes de USAID, l'utilisation partielle des fonds américains dans les régions du pays où le développement hydro-électrique n'est pas possible pour le moment. M. Crosner était entièrement d'accord avec cette idée. Il souhaite qu'à l'avenir une coopération entre experts suisses et américains permettra de trouver des solutions valables. La présence de Motor-Columbus en Guinée nous intéresse d'une autre manière encore. Depuis deux ans, cette maison essaie d'obtenir des fonds assez considérables de la Coopération technique. Elle a d'abord envisagé d'entreprendre l'étude globale de l'électrification du pays. Cette proposition a été réjetée à Berne où l'on préfère à une étude générale l'exécution d'un petit projet concret. C'est alors que de nouvelles propositions ont été soumises à M. Godet lors de son séjour à Conakry, en mars 1964. Il me semble que seules les alternatives suivantes peuvent être retenues:

- établissement d'un projet définitif pour un barrage. On pense notamment à Makona ou Kamarato.
- financement d'une petite centrale.
- création d'une petite usine embryonnaire de construction et de réparation de matériel électrique.

- 6 -

C'est maintenant que dans l'intérêt de la Guinée un choix entre ces diverses possibilités est à faire et que la maison Motor-Columbus doit obtenir le feu vert pour élargir son action. Une étroite surveillance du travail effectué par Motor-Columbus s'impose cependant en raison des résultats assez médiocres obtenus par cette maison jusqu'à présent.

Dans une étude séparée sur "La présence française en Afrique occidentale", je tâchera de démontrer de façon plus détaillée pourquoi la Guinée mérite mieux que n'importe quel autre pays en Afrique occidentale de devenir un centre de gravité de la coopération technique suisse.

Une condition sine qua non du succès de notre coopération avec la Guinée est la présence d'un représentant efficace et intéressé. Je voudrais féliciter ici M. le Consul Max Joss pour les résultats qu'il a obtenus par son dévouement pour la cause de la coopération entre les deux pays. Je souhaite seulement que lorsque M. Joss sera affecté à un autre poste, il sera remplacé par quelqu'un qui est à la hauteur de sa tâche et qui sera en mesure d'assurer la continuité à l'oeuvre accomplie par son prédécesseur.

Roy Preiswerk